



# Les partenariats de la classe de TPS

Ecole maternelle Anne Frank de Migennes

Mme ..... Lucille



## L'investissement des parents au sein de la classe

Tout au long de l'année, les parents sont sollicités et invités à participer à la vie de la classe. Un parent engagé dans la scolarité de son enfant, permettra à ce dernier de s'épanouir au sein de l'école. Apprendre le métier d'élève, découvrir l'école, s'y adapter, vivre en collectivité ... autant d'enjeux plus importants les uns que les autres. Pour y parvenir le parent de l'enfant doit lui aussi s'investir et devenir un parent d'élève.



### Le dialogue

Chaque jour, l'enseignant favorise le dialogue avec les parents. **A l'accueil**, moment délicat où une maman, un papa, une nounou... nous confie un tout petit, il est important d'être présent et à l'écoute. La posture de l'enseignant favorise ainsi ce lien : se placer près de la porte, saluer chaque enfant qui entre en le nommant « Bonjour Estelle et bonjour maman ! » C'est un petit détail mais qui crée du lien, une attention particulière et c'est un geste rassurant pour l'adulte qui sait alors que son enfant est pris en compte malgré la collectivité. L'enseignant doit également se montrer souriant et avenant. Demander à l'accompagnateur si tout s'est bien passé : « la nuit a été bonne ? » Par exemple. Une fois la communication installée, les parents viendront d'eux même dans la classe pour signaler un éventuel problème.

En plus de cette communication, les parents sont invités à passer un moment avec leur enfant, réaliser une activité ou tout simplement jouer. La classe ne doit pas faire peur, il faut y rentrer facilement et s'y sentir à l'aise. Il est important que l'enfant sente son accompagnateur en confiance dans ce lieu « classe ».

Au **moment de la sortie**, adresser également quelques mots à l'adulte pour le renseigner sur la matinée et saluer l'enfant. « A demain Estelle, mange bien ce midi ! » Par exemple. Si un problème est survenu dans la matinée, l'évoquer avec le parent après le départ des autres pour éviter de le mettre mal à l'aise.

## Les rencontres individuelles

Trois fois dans l'année, des **rendez-vous individuel** sont proposés. L'enseignant propose alors aux parents 15 minutes de dialogue pour évoquer la scolarisation de l'enfant.

Début octobre, un premier bilan est effectué sur le premier mois d'école. Ce rendez-vous a pour but de rassurer le parent sur ce qui se passe en classe et d'évoquer les premières remarques de l'équipe (Enseignante et ATSEM qui n'est pas présente au rendez-vous mais qui participe au bilan préalable)

En décembre, une évaluation de l'adaptation a lieu. Nous voyons ainsi si le projet de l'enfant nécessite un nouvel aménagement. Cette évaluation dresse un bilan assez large de l'attitude de l'enfant en classe. Il permet de donner nos objectifs de travail aux parents pour la fin de l'année.

En juin, un dernier point est réalisé pour achever l'année et marquer le passage en PS. Le cahier de progrès est donné s'il a été mis en place dans l'année.

A chaque entretien, les parents peuvent poser des questions et faire des remarques, c'est un vrai dialogue.

## Les matinées de parents

A chaque période, nous proposons **une activité parents-enfant**. Le principe est simple venir passer, partager un bon moment avec son enfant au sein de la classe.

Pour débiter chaque matinée, l'enfant et son accompagnateur ou ses accompagnateurs (maman, papa, mamie, papi, tata, tonton, nounou, frère, sœur...) réalise une activité souvenir. Le nombre d'accompagnateurs est limité à 2 par enfants pour des mesures de sécurité.

Un temps collectif est ensuite mené par l'enseignant. Nous expliquons aux accompagnateurs et aux enfants le déroulement de la matinée. Nous lisons une histoire et chantons des chansons. Ce moment convivial permet de se rassembler autour d'une activité langagière. L'enfant peut alors comprendre l'intérêt de la parole.

L'activité choisie a ensuite lieu et se termine par une séance de jeu dans la cour. Les parents sont alors souvent délaissés par leurs enfants et échangent ensemble à leur tour. Ce moment permet aux accompagnateurs de tisser des liens et d'entrer dans un groupe. A Migennes, les différentes communautés n'échangent pas forcément à l'école les différences s'estompent et au fil des activités des affinités se créent.

Nous terminons ce moment convivial par un petit goûter (préparation culinaire de la classe ou contributions des parents)

### Thème des activités :

Période 1 : activité cuisine en classe

Période 2 : activité et goûter de Noël au CLEM

Période 3 : activité cuisine en classe

Période 4 : jeux extérieur

Période 5 : matinée de découverte du CLEM, présentation des locaux, de la directrice, du réfectoire et des animatrices pour que les enfants inscrits l'année suivante connaissent l'endroit et que les parents y posent leurs questions. Pique-nique à l'école le jour de la sortie scolaire des autres élèves. Les collègues organisent une sortie commune, nous avons donc l'école pour nous seuls ! Nous envahissons la cour pour un grand pique-nique et pleins de jeux.

## Sortie culturelle à la bibliothèque

La classe se rend 3 fois à la bibliothèque dans l'année. Nous commençons au mois de janvier. Des **parents accompagnateurs** sont alors sollicités pour nous aider à réussir cette sortie culturelle. L'école et la bibliothèque sont à côté mais beaucoup ne connaissent pas ce lieu. Nous demandons 4 parents et essayons de varier les accompagnateurs afin que chacun s'implique dans cette démarche et emmène son enfant en dehors du temps scolaire.

L'enjeu de ces 3 sorties est important. Avec la bibliothécaire, nous travaillons à ce que ce lieu ne soit plus sacré et que les parents osent franchir le seuil de la porte. Nos séances durent environ 30 minutes : nous commençons par dire bonjour et présentons le lieu à chaque visite. Durant 15 minutes nous lisons des histoires aux enfants. ATSEM, bibliothécaire et Enseignante, nous nous asseyons par terre et lisons les livres que les enfants nous donnent. Nous invitons alors les parents à se placer dans une posture similaire à lire des histoires à leur enfant ou à d'autres qui viendraient les aborder. Pour les mamans qui ne savent pas lire, nous les rassurons et leur montrons qu'on peut raconter une histoire en regardant simplement les illustrations. Ce moment a pour but de créer du lien entre adulte et enfants et de se rassembler autour du livre. Les enfants peuvent ensuite choisir un livre que nous emmènerons en classe. Pour terminer la séance nous nous rendons dans une pièce annexe au calme et la bibliothécaire nous lit une histoire. Nous pouvons également ramener un livre de la classe que nous aimons et cette fois-ci c'est elle qui écoute notre histoire.



# Partenariat avec le Centre de Loisirs

Dès le mois de novembre, un échange avec le CLEM de l'école est mis en place. Cela a pour but de faciliter l'insertion des TPS à la restauration et aux activités l'année suivante. Une adaptation progressive est alors possible.



## Activités dans la classe

Une animatrice du CLEM intervient dans la classe 2 fois par semaine. Cette animatrice ne change pas au cours de l'année pour permettre un suivi pertinent et créer un lien avec les enfants. Durant 1h, l'animatrice participe à un moment de vie de la classe, un moment collectif puis un temps d'activité. Elle prend alors en charge un groupe d'enfants dans la classe sous la responsabilité de l'enseignant. L'activité proposée aux enfants est élaborée avec l'animatrice qui peut exprimer ses envies, l'enseignant garant de la pédagogie valide l'activité. Le nombre d'enfant pris en charge ne dépassera pas 4 afin de créer une dynamique de groupe tout en gardant un échange individualisé avec l'enfant.

## Les matinées de parents

Lors de l'organisation dans la classe ou au CLEM des matinées de parents, l'animatrice référente à la classe ainsi que d'autres animatrices ou la responsable du CLEM Mme ..... sont conviées à participer. La mairie prévoit 2 heures par période pour cet évènement. Elles participent donc à nos côtés aux festivités permettant ainsi de créer du lien avec les familles de l'école.

## La visite du CLEM

En période 5, Mme ..... ouvre l'établissement aux parents pour leur présenter les locaux, se présenter et expliquer les différentes activités proposées ainsi que le fonctionnement de la structure. Un nouveau lien est alors créé à ce moment-là afin de faciliter la communication lorsque les enfants seront inscrits au CLEM.





## Projet entre l'école Anne Frank et le relais Kangourou de Migennes, représentés par Mme ..... Enseignante TPS et Mme ..... Educatrice Jeunes Enfants

### Un lien entre les services de petite enfance de Migennes

Afin d'ancrer la classe de TPS dans le cadre petite enfance que propose la ville, Mme ..... et moi-même avons souhaité partager des moments de vie au sein de la classe. Cet échange permettra d'ouvrir la classe à d'autres professionnels de la petite enfance et les interactions se multiplieront entre nos services. Ces échanges mensuels seront de qualité et nous préférons privilégier cet aspect d'où notre choix d'une rencontre par mois. N'ayant pas de crèche de secteur, nous souhaitons faire participer les assistantes maternelles aux matinées de découverte que nous organiserons.

Ce projet a pour but d'ouvrir la classe aux enfants n'y ayant pas accès ou n'ayant pas accès à une structure collective comme la crèche. Les assistantes maternelles pourront profiter de notre structure pour que les enfants qu'elles accueillent entrent progressivement dans le milieu scolaire. Cette liaison pourrait permettre de faire évoluer le regard des autres professionnels de la petite enfance sur notre structure. Chaque intervenant avec sa spécificité pourra s'exprimer et échanger créant ainsi une dynamique de groupe.

### L'organisation d'une matinée de découverte

Nous partagerons dans la classe une matinée de découverte par mois à compter du mois de janvier pour cette année. En raison des locaux et de la sécurité de chacun, le nombre d'assistantes maternelles présentes sera limité à 6, afin d'accueillir au maximum 15 enfants. Chaque enfant extérieur à la classe sera sous la responsabilité de son assistante maternelle. Une liste d'inscription sera tenue par Mme ..... Une assistante maternelle n'ayant pu participer à une matinée en raison d'une demande trop importante, sera prioritaire pour le mois suivant.

### Le déroulement

Les enfants de la TPS seront accueillis normalement de 8h20 à 9h. Durant l'accueil, les parents sont invités à entrer dans la classe tout au long de l'année pour participer à des activités ou tout simplement jouer avec leur enfant ou dialoguer avec nous (Enseignante ou ATSEM).

A partir de 9h et jusqu'à 9h30, Mme ..... et moi-même accueilleront les assistantes maternelles et leurs enfants. Si le temps le permet, un accueil dans la cour de récréation sera envisagé. Ce temps permettra à tout le monde de prendre quelques repères. Les enfants disposeront de matériel à disposition : jeux extérieur (balançoires et toboggan), vélos, ballons, cerceaux, porteurs, plots... ce gros matériel leur fera travailler leur motricité globale tout en jouant. Si le temps ne le permet pas un accueil en classe aura lieu. Celle-ci sera aménagée de façon à permettre aux enfants d'avoir un espace moteur suffisamment important pour pouvoir explorer l'espace.

A 9h30, un temps collectif sera proposé. Moment de langage et d'échanges autour d'un album, d'une comptine. Les enfants seront libres de participer ou non. Nous ne les contraindrons pas à partager un moment collectif, ils pourront donc continuer à jouer si cela ne les intéresse pas.

A 9h40, un temps d'activité est mis en place en parallèle des jeux libres. Chaque enfant est une nouvelle fois invité à participer mais non contraint. L'activité variera en fonction du thème choisi par Mme ..... et Mme ..... L'enjeu est que l'enfant s'intéresse de lui-même à ce qui est proposé, à nous adulte de piquer sa curiosité. L'enfant effectue alors l'activité sous le regard bienveillant de l'adulte qui ne réalise pas l'activité à sa place. A l'école nous ne recherchons pas le beau mais l'éveil, l'apprentissage et le goût de faire.

De 10h15 à 10h45, un temps de motricité sera mis en place. Chaque enfant pourra réaliser de petits ateliers ou petits chemins, ou petits parcours de découverte l'incitant à mobiliser son corps pour réaliser diverses actions. (Je grimpe, je monte, je descends, je saute, je passe en dessous, je marche à 4 pattes, j'enjambe, je franchis, je roule, je fais rouler, je passe dedans, je me cache...) L'importance de la verbalisation sera alors soulignée afin que l'enfant associe son mouvement à la parole.

A 10h45, nous retournerons en classe. Les enfants pourront se rafraîchir avec du jus de fruit ou de l'eau. Un temps de jeux libre sera alors proposé pour terminer la matinée. Le départ des assistantes maternelles se fera de façon échelonnée en fonction des besoins de chacune. Un temps d'échange entre adulte aura également lieu durant ce temps afin de tisser des liens entre les divers acteurs de la petite enfance.

Départ des enfants de la TPS à 11h30.

## Les thèmes abordés

Pour cette année, nous avons décidé d'aborder les thèmes suivants :

- Mercredi 21 janvier : découverte de la classe et atelier patouille (je joue à l'eau, aux graines, au sable...) Objectifs, prendre des repères dans l'espace classe et oser jouer. Découvrir de nouvelles sensations en explorant différents bacs.
- Mercredi 18 février : activité de modelage, sable à modeler, pâte à modeler et réalisation d'un objet en pâte à sel. Cet objet sera conçu sur place et décorer en classe lors d'une autre séance pour les TPS et chez les assistantes maternelles pour les autres enfants. Objectifs : travailler la motricité fine, malaxer, oser toucher, et créer un objet.
- Mercredi 25 mars : jeu de société, jeu de loto, de domino, de questions, de repérage dans l'espace, jeu sur les couleurs ou les formes... Objectifs : apprendre à jouer avec les autres, attendre son tour, patienter un petit peu (petit groupe de jeu) et partager un moment à plusieurs avec l'adulte.
- Mercredi 22 avril : Déchirer et coller pour créer un tableau. Agir sur la matière en la déchirant et la coller afin de réaliser un tableau à rapporter à la maison. Objectifs : travailler la motricité fine, déchirer et coller. Mener un travail jusqu'à ce que l'enfant l'estime terminé et éprouve de la fierté et de la joie devant son œuvre.
- Mercredi 27 mai : Jeux extérieur. Cette matinée permettrait de réaliser des jeux dehors mettant en avant la motricité globale. Un terrain est disponible aux abords de l'école et permettrait une matinée agréable, cela étant à rediscuter en fonction de la disponibilité du terrain.
- Mercredi 24 juin : Cuisine et salade de fruits. Réaliser diverses recettes afin de se régaler. Objectifs : réinvestir les ateliers cuisines mis en place en TPS tout au long de l'année et partager un moment convivial avec les assistantes maternelles présentes tout au long de l'année.

## Echange dans la classe mais pas seulement

Ce partenariat s'articule autour de la classe mais permet également à celle-ci d'être présente lors d'autres manifestations.

Mme ..... organise une semaine petite enfance sur Migennes. Le mercredi, la ludothèque apporte de nombreux jeux et les mets à disposition du public. Nous avons été invités à participer à cet évènement. La classe répondra présente en allant passer une heure dans la salle accueillant la ludothèque. Les parents des enfants de TPS seront également conviés à participer à nos côtés. Les jeux étant mis à disposition de tous les enfants ayant au plus 10 ans, les familles pourront y retourner l'après-midi. Nous espérons par notre présence toucher des familles n'osant pas forcément participer aux activités proposées par la ville.

Mme ..... organise le mardi matin des matinées motricité dans une salle de sport. Cette activité proposée par le relais est mise à disposition des assistantes maternelles. Nous envisageons un échange également durant ce temps. La classe pourrait alors participer à quelques matinées dans l'année. Les conditions ne sont pour le moment pas définies.

Une activité de fin d'année pourra également être proposée avec tous les partenaires de la classe : parents, animatrices du CLEM, Mme ..... (EJE) et les assistantes maternelles afin de clôturer l'année et de marquer le passage de TPS en futur PS. Ceci est également une proposition sur laquelle nous devons travailler.

A Migennes, octobre 2014.

Ce document a été élaboré conjointement par Mme .....et Mme .....

Ce document a été transmis à ....., Responsable du service petite enfance, Mme .....directrice de l'école maternelle Anne Frank, M .....Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription Joigny Centre Yonne, Mme .....Inspectrice de l'éducation nationale école maternelle et Mme ....., adjointe à la petite enfance et aux affaires scolaires de la ville de Migennes.

